

GRAAM.

De la réflexion à l'action, un exemple de travail en réseau.

LAURE DELIEUTRAZ

+ www.meyrin.ch/social

+ graam@meyrin.ch

+ 022 989 16 37

► Le logo de GRAAM, qui interroge chacun sur son propre rapport à l'alcool.

Après un an de réflexion, GRAAM (Groupe de Réflexion et d'Actions sur l'Alcool à Meyrin) est aujourd'hui prêt à passer à l'action!

En effet, comme son nom l'indique, le groupe a d'abord pris le temps de la réflexion pour imaginer un plan de travail, efficace et réaliste, qui vient juste d'être approuvé par le groupe de pilotage du projet.

La seconde phase, celle de l'action, démarre donc dès maintenant, sous l'impulsion des quatre partenaires principaux: la commune de Meyrin, la FEGPA (Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme), la FAS'e (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle) et RADIX (Centre de compétences suisse en prévention et promotion de la santé).

Un plan de travail audacieux.

Différents types d'actions vont ainsi voir le jour en 2011 avec, par exemple, une enquête auprès des jeunes, des soirées de dialogue avec des parents, des formations spécifiques pour les professionnels de terrain, des visites de sensibilisation aux commerçants, un encadrement renforcé lors des manifestations «à risque» ou encore une nouvelle coordination dans le travail de rue. Il s'agit d'un plan de travail audacieux,

mais nécessaire, pour aborder l'ensemble des questions, compréhensions et difficultés relatives à la prévention de l'alcoolisation des plus jeunes aujourd'hui.

Les mauvaises langues ne manqueront pas de critiquer le temps consacré par GRAAM à la réflexion. Or, bien que chacun de ses membres souhaite également agir, il était nécessaire de prendre ce temps afin de ne pas se précipiter dans des mesures peu adaptées ou inefficaces.

Il s'est aussi agi de réunir les principaux acteurs concernés en vue d'augmenter la portée des mesures envisagées: lever les tabous, inviter chacun à s'investir, faire converger les regards sont autant de difficultés à appréhender.

Aujourd'hui, le pari de GRAAM semble réussi puisque tous les partenaires se sont mis d'accord sur un même programme (disponible sur demande au service des actions sociale et jeunesse de la Commune). Reste

maintenant à voir comment le projet évoluera à l'épreuve du terrain!

La mise en œuvre des mesures envisagées requiert toutefois une importante mobilisation des citoyens, des parents, des commerçants, par delà la douzaine de membres de GRAAM. Le succès des démarches dépend du fait que tout un chacun pose sa pierre à l'édifice, des concierges aux travailleurs sociaux, des policiers aux commerçants, des parents aux clubs de sport.



Une convention commune d'intervention.

Pour rappel, les quatre partenaires à l'origine de GRAAM ont signé une convention commune d'intervention précoce face à la consommation d'alcool par les jeunes en 2009. Depuis, ils se sont constitués en groupe, ont mené un diagnostic de la situation initiale en matière d'alcoolisation des jeunes à Meyrin et ont créé trois groupes de travail avec chacun un axe spécifique: la sensibilisation, la gestion des espaces publics et les manifestations.

En 2011, diverses actions visant à renforcer la place réservée aux jeunes dans leur cité ainsi que leur implication dans la vie municipale seront menées, lesquelles sont le fruit de réflexions conduites en parallèle aux travaux de GRAAM. Comme certaines analyses se recoupent, notamment sur l'occupation par les jeunes du domaine public, les responsables veilleront à répartir les tâches entre l'ensemble des participants.

Toute personne vivement intéressée par GRAAM est invitée à prendre contact avec le service des actions sociale et jeunesse (ASJ) de la commune ou à consulter la page *vivre ensemble* de ce service sur le site internet de la commune.

Le succès dépend du fait que tout un chacun pose sa pierre à l'édifice.